

# Mentions Légales

## Mentions légales

Corsica Finances, SARL unipersonnelle au capital social de 4 000 EURO, Siège social Résidence Ornano Rue Chanoine Bonerandi 20200 BASTIA Tél:04 95 48 22 80 RCS BASTIA n° 424 264 281 Corsica Finances est immatriculé au registre de l'ORIAS sous le n°07 022 955 en tant que Courtier en assurance, Courtier en opérations de banque et services de paiement (crédits immobiliers et regroupements de crédits) et Mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement (crédits à la consommation).

Directeur de la publication : Christian Albertini

L'hébergement du site est assuré par OVH.

## Vos droits

Conformément à la législation, « aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent », article L. 321-2 du Code de la consommation.

Jusqu'à l'acceptation de l'offre par l'emprunteur, aucun versement, sous quelque forme que ce soit, ne peut, au titre de l'opération en cause, être fait par le prêteur à l'emprunteur ou pour le compte de celui-ci, ni par l'emprunteur au prêteur. Jusqu'à cette acceptation, l'emprunteur ne peut, au même titre, faire aucun dépôt, souscrire ou avaliser aucun effet de commerce, ni signer aucun chèque. Si une autorisation de prélèvement sur compte bancaire ou postal est signée par l'emprunteur, sa validité et sa prise d'effet sont subordonnées à celle du contrat de crédit.

Vous êtes ainsi protégé et vous conservez la liberté de changer d'avis quand vous le souhaitez. Vous choisissez le prêt qui vous convient le mieux pour votre projet immobilier.

Conformément à l'article R519-30 du Code monétaire et financier, Corsica Finances vous informe qu'elle perçoit du partenaire bancaire, au titre de l'intermédiation pour le crédit immobilier, une rémunération basée sur un pourcentage de la somme financée, cette rémunération pouvant être plafonnée.